



CC de Gâtine et Choisses - Pays de Racan (Siren : 200073237)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Antoine-du-Rocher
Arrondissement	Chinon
Département	Indre-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	27/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Le Chêne Baudet
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	37360 SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER
Téléphone	02 47 29 81 00
Fax	02 47 29 81 04
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	21 639
-----------------------------	--------

Densité moyenne	42,63
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
37	Beaumont-Louestault (200071124)	1 644
37	Bueil-en-Touraine (213700412)	329
37	Cerelles (213700479)	1 236
37	Charentilly (213700594)	1 268
37	Chemillé-sur-Dême (213700685)	714
37	Epeigné-sur-Dême (213701014)	178
37	Marray (213701493)	458
37	Neuillé-Pont-Pierre (213701675)	2 011
37	Neuvy-le-Roi (213701709)	1 157
37	Pernay (213701824)	1 302
37	Rouziers-de-Touraine (213702046)	1 278
37	Saint-Antoine-du-Rocher (213702061)	1 716
37	Saint-Aubin-le-Dépeint (213702079)	314
37	Saint-Christophe-sur-le-Nais (213702137)	1 126
37	Saint-Paterne-Racan (213702319)	1 698
37	Saint-Roch (213702376)	1 293
37	Semblançay (213702459)	2 199
37	Sonzay (213702491)	1 426
37	Villebourg (213702749)	292

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 30

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Gâtine et Choisses (cf annexe 1) Aménagement de soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ou de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre - Création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables. - Subventions d'études et promotion de communication des énergies renouvelables et du développement soutenable dans le domaine économique.</i> - Autres énergies <i>Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Pays de Racan (cf annexe 2) Zone de développement éolien Création d'une Zone de Développement Éolien (ZDE)</i>
Environnement et cadre de vie - Assainissement collectif <i>Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Gâtine et Choisses (cf annexe 1) Assainissement collectif d'intérêt communautaire Le parc d'activités POLAXIS est déclaré d'intérêt communautaire.</i>

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

- Autres actions environnementales

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ; Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Gâtine et Choissilles (cf annexe 1) Protection et mise en valeur de l'environnement : - Acquisition, aménagement, entretien et gestion d'espaces naturels sensibles d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les espaces naturels sensibles qui ont une notion de biodiversité à sauvegarder pour notre territoire reconnus par le biais d'organismes agréés. - Acquisition, aménagement, entretien et gestion d'immeubles voués à l'éducation à l'environnement. - Création, entretien et gestion de circuits de randonnées pédestres communautaires (selon tableau joint en annexe 3 des statuts de la CC Gâtine et Choissilles). - Actions inscrites dans la charte d'environnement établie par le Pays Loire Nature concernant le territoire de la communauté de communes de Gâtine et Choissilles. - Actions inscrites dans le cadre de l'intégration paysagère autoroutière au titre du 1% paysager. Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Pays de Racan (cf annexe 2) Protection et mise en valeur de l'environnement Aménagement, restauration, entretien et gestion sur les rivières le Long, la Dême et l'Escotais ainsi que leurs affluents sur le territoire de la communauté de communes dans le respect du code de l'environnement.

Sanitaires et social

- Action sociale

Action sociale d'intérêt communautaire Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Gâtine et Choissilles (cf annexe 1) Politique en faveur de la petite enfance, enfance jeunesse : - Coordination des actions et acteurs de la petite enfance, enfance et jeunesse. - Petite enfance : la communauté exerce la compétence petite enfance. À ce titre, elle assure les actions suivantes : Création, aménagement, entretien, gestion et animation de relais d'assistantes maternelles (RAM), Création, aménagement, entretien, gestion et animation des structures multi-accueil recevant des enfants de moins de six ans, - Enfance : la communauté exerce la compétence enfance. À ce titre, elle assure les actions suivantes : - Les accueils collectifs de mineurs, déclarés accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) auprès des services de l'État, accueillant des enfants à partir de 3 ans (sauf dérogation des services du Conseil Départemental) pendant les congés scolaires (vacances) et les mercredis après-midi à compter de la fin du temps scolaire. - Jeunesse : Élaboration d'un projet éducatif communautaire Coordination du CETJS (Contrat Éducatif Territorial Jeunesse et Sports) du territoire Accueil de loisirs, avec ou sans hébergement, des jeunes de 11 à 17 ans, associatifs ou non pendant les vacances scolaires Accueil sans hébergement des jeunes de 14 ans à 17 ans, pendant la période scolaire sur des sites communaux et information sur ces actions. Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Pays de Racan (cf annexe 2) Enfance, jeunesse : Étude de faisabilité appréhendant le contenu des animations possibles et leurs coûts, en vue d'une prise en charge des animations concernant les enfants de 7 à 18 ans sur le territoire de la communauté de communes en fonction du résultat obtenu. Animations enfance pour l'ALSH et l'accueil Ado Animations petite enfance pour le RAM et études petite enfance. Compétence périscolaire le mercredi après-midi pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; (Opérations Collectives de Modernisation du Commerce de l'Artisanat et de Services ? OCMACS)

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Gâtine et Choisses (cf annexe 1) Création, aménagement, entretien et gestion d'équipements ou réhabilitation des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les équipements utilisés par trois communes au moins. Création, aménagement, entretien et gestion ou réhabilitation des équipements culturels ; ces équipements devant être utilisés par trois communes au moins. Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Pays de Racan (cf annexe 2) Équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire : ?Sont d'intérêt communautaire : - la réhabilitation et fonctionnement de la piscine de Saint-Paterne-Racan, - l'aménagement du futur complexe sportif à Neuvy-le-Roi.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Gâtine et Choisses (cf annexe 1) Création, aménagement, entretien et gestion d'équipements ou réhabilitation des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les équipements utilisés par trois communes au moins. Création, aménagement, entretien et gestion ou réhabilitation des équipements culturels ; ces équipements devant être utilisés par trois communes au moins. Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Pays de Racan (cf annexe 2) Équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire : ?Sont d'intérêt communautaire : - la réhabilitation et fonctionnement de la piscine de Saint-Paterne-Racan, - l'aménagement du futur complexe sportif à Neuvy-le-Roi.

- Activités péri-scolaires

Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Pays de Racan (cf annexe 2) Compétence périscolaire le mercredi après-midi pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement. - Conception et mise en ?uvre des activités périscolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Gâtine et Choisses (cf annexe 1) - Recrutement et gestion des intervenants musicaux et culturels dans le cadre des actions programmées par la communauté de communes au bénéfice de trois communes au moins. - Organisation et l'aide à l'organisation d'actions et d'événements à caractère sportif et culturel de rayonnement communautaire (pour le tournoi, la scénoféerie, le comité de jumelage, l'école de musique intercommunale Neuillé-Pont-Pierre / Neuvy-le-Roi) Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Pays de Racan (cf annexe 2) - Conception et mise en ?uvre des activités de loisirs, sportives et culturelles revêtant un caractère communautaire et toutes actions facilitant le fonctionnement de ces activités. - Organisation et aide à l'organisation par des associations d'actions et d'événements à caractère sportif et culturel de rayonnement communautaire. Lecture publique : Développement d'un réseau de lecture publique intercommunale.

- Activités sportives

Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Gâtine et Choisses (cf annexe 1) Développement et aménagement sportif : - Recrutement et gestion des intervenants sportifs, dans le cadre des actions programmées par la communauté de communes au bénéfice de trois communes au moins. - Acquisition, entretien et mise en commun de matériels, ces matériels devant être utilisés par trois communes au moins. - Organisation et l'aide à l'organisation d'actions et d'événements à caractère sportif et culturel de rayonnement communautaire (pour le tournoi, la scénoféerie, le comité de jumelage, l'école de musique intercommunale Neuillé-Pont-Pierre / Neuvy-le-Roi). Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Pays de Racan (cf annexe 2) - Conception et mise en ?uvre des activités de loisirs, sportives et culturelles revêtant un caractère communautaire et toutes actions facilitant le fonctionnement de ces activités. - Organisation et aide à l'organisation par des associations d'actions et d'événements à caractère sportif et culturel de rayonnement communautaire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale

- Schéma de secteur

schéma de secteur**- Plans locaux d'urbanisme**

plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)**- Organisation des transports non urbains**

Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Pays de Racan (cf annexe 2) : Compétence déléguée en matière de transports : La Communauté de Communes organise des transports locaux répondant à des besoins spécifiques, sans pour autant s'imposer les lourdeurs d'un périmètre de transports urbains qui sont organisés par le Département. La Communauté de Communes est dénommée organisateur de second rang de services réguliers routiers de voyageurs uniquement sur son territoire, sans exercer de concurrence sur les lignes régulières du réseau départemental.

Voirie**- Création, aménagement, entretien de la voirie**

3 - Création, aménagement et entretien de la voirie Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Gâtine et Choissilles (cf annexe 1) - Relèvent de l'intérêt communautaire la création, l'aménagement et l'entretien de l'intégralité du réseau de voirie communale suivant le tableau joint en annexe 1 des statuts de la CC Gâtine et Choissilles (les notions de voiries communales sont reprises dans le règlement de voiries communautaires en vigueur). - Relèvent de l'intérêt communautaire la création, l'aménagement, la gestion et l'entretien de circuits de cyclotourisme (selon plan joint, annexe 2 des statuts de la CC Gâtine et Choissilles) Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Pays de Racan (cf annexe 2) Sont d'intérêt communautaire les voies communales suivantes : Saint-Aubin-le-Dépeint Numéro Désignation V.C. 300 V.C. 301 - Création et entretien de nouvelles voiries d'intérêt communautaire selon les dispositions de l'article L.5214-16-IV. - Réfection des busages et ouvrages importants traversant les voies entretenues par la communauté de communes. - Relèvent de l'intérêt communautaire l'aménagement et l'entretien des voiries communales du territoire de la Communauté de communes Pays de Racan tels que figurant sur le schéma annexé aux statuts. Le règlement voirie adopté par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Racan en date du 17 novembre 2016 définit la voirie communautaire.

Développement touristique**- Tourisme**

Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ; Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Gâtine et Choissilles (cf annexe 1) Tourisme Aides aux projets privés liés à l'hébergement touristique et projets ayant un impact touristique (parcs de loisirs).

Logement et habitat**- Programme local de l'habitat**

Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Gâtine et Choissilles (cf annexe 1) Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur des personnes défavorisées : Sont d'intérêt communautaire : - PLH Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Pays de Racan (cf annexe 2) Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées : -Mise en place d'un Programme Local de l'Habitat.

- Politique du logement social

Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Gâtine et Choissilles (cf annexe 1) Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur des personnes défavorisées : Sont d'intérêt communautaire : - Construction ou acquisition, aménagement, entretien et gestion des logements de dépannages communautaires. Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Pays de Racan (cf annexe 2) Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées : ?Étude et gestion d'un fichier de l'offre et de la demande locatives. ?Création et gestion des logements d'urgence.

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Gâtine et Choissilles (cf annexe 1) Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur des personnes défavorisées : Sont d'intérêt communautaire : - Construction ou acquisition, aménagement, entretien et gestion des logements de dépannages communautaires. Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Pays de Racan (cf annexe 2)

Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées : ?Étude et gestion d'un fichier de l'offre et de la demande locatives. ?Création et gestion des logements d'urgence.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Gâtine et Choissilles (cf annexe 1) Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur des personnes défavorisées :

Sont d'intérêt communautaire : - OPAH Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Pays de Racan (cf annexe 2) Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées : -Mise en place d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Pays de Racan (cf annexe 2) Élaboration du contrat de pays : Cette compétence est prise pour être déléguée au Syndicat mixte du Pays Loire Nature constitué pour négocier le contrat de pays.

- NTIC (Internet, câble...)

Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Gâtine et Choissilles (cf annexe 1) Infrastructures et réseaux de communications électroniques Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques. La Communauté de Communes est autorisée à adhérer à un syndicat mixte dans ce domaine. Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Pays de Racan (cf annexe 2) Haut débit : Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques. La Communauté de communes Pays de Racan est autorisée à adhérer au Syndicat mixte ouvert Touraine Cher Numérique.

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;

- Autres

Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Gâtine et Choissilles (cf annexe 1) Bâtiments trésor public : Acquisition aménagement, entretien et gestion de l'immobilier abritant le Trésor Public. Sports, Loisirs et Culture : - Acquisition, entretien et mise en commun de matériels, ces matériels devant être utilisés par trois communes au moins. Adhésion à des syndicats mixtes La Communauté de communes est autorisée à adhérer à des syndicats mixtes pour les compétences qu'elle exerce. Réalisation de prestations de services : Dans le cadre de ses compétences, la communauté de communes pourra effectuer, des prestations de service à titre accessoire, pour le compte des communes adhérentes, des collectivités ou établissements publics intercommunaux extérieurs dans le respect des règles de publicité et de mise en concurrence. » Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Pays de Racan (cf annexe 2) Agriculture L'aide aux filières agricoles. Aménagement rural. Agenda 21 local : Engagement, élaboration et mise en ?uvre d'un Agenda 21 local de la Communauté de communes Pays de Racan. Prestations de service : Prestation de service, à titre accessoire, pour le compte de communes ou d'établissements extérieurs, dans le respect des règles de publicité et de mise en concurrence.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
37	SM Touraine Propre (253703128)	SM fermé	542 295
37	SMITOM de Couesmes (253753115)	SM fermé	29 360
37	S Mixte du Pays Loire Nature Touraine (253752919)	SM ouvert	57 763
18	Touraine Cher Numérique (200041481)	SM ouvert	423 940

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2017 - millésimée 2014)